

## PO14

### Profil clinique des dermatites allergiques professionnelles déclarées au centre Tunisien

N. Chaari<sup>1</sup>, MA. Henchi<sup>1</sup>, CH. Amri<sup>1</sup>, M. Hadrich<sup>2</sup>, M. Akrou<sup>1</sup>

1 Service de Médecine du Travail et de pathologie professionnelle, CHU de Monastir, Tunisie

2 Groupement de médecine du travail, Sousse

**Objectif** Les dermatoses professionnelles sont de plus en plus fréquentes en milieu professionnel, du fait de la multiplicité des produits chimiques manipulés et des modifications permanentes des procédés de travail. L'objectif de l'étude est d'établir le profil épidémiologique et clinique des dermatites de contact allergiques professionnelles, déclarées au centre tunisien.

**Patients et méthodes** Il s'agit d'une étude descriptive rétrospective ayant concerné tous les cas de dermatoses déclarés au bureau régional de reconnaissance des maladies professionnelles du centre durant une période de 9 ans de 1998-2006.

**Résultats** La population de l'étude (n = 58) était exclusivement masculine (88 %). L'âge moyen des patients était de 44 ans. Des antécédents d'atopie étaient retrouvés dans deux cas. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics (24 %) et du bois (22 %) occupaient la première place, suivis des secteurs de la construction mécanique (12 %), du textile et de la confection (12 %). La main constituait le siège préférentiel de ces allergies. Le prurit était le principal signe fonctionnel (74 %), associé à des aspects cliniques variés : érythémato-vésiculeux (20 %), squameux (18 %), et érythémato-squameux (14 %). Les tests épicutanés avec les allergènes suspects ont été positifs dans 60 % des cas. Le ciment (22 %), le chrome (18 %) et le bois (18 %) ont constitué les allergènes les plus fréquemment responsables de ces dermatites. Le diagnostic d'eczéma a été retenu dans 88 % des cas. 87 % des victimes des dermatoses allergiques ont été indemnisées avec une incapacité permanente partielle qui a varié de 6 à 40 %.

**Conclusion** La gravité des séquelles des dermatites allergiques professionnelles peut compromettre l'avenir socio-professionnel des travailleurs, ce qui incite à renforcer les mesures préventives adéquates.